

TENDANCES NOUVELLES DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Concepts, enjeux et débats

Pourquoi un intérêt nouveau pour cette problématique? (1)

- **Quatre constats**

- Difficultés pour la plupart des territoires à construire une stratégie spécifique
- Des politiques et des outils n'ayant pas partout les mêmes impacts
- Les crises financières, écologiques et sociales qui accentuent partout les problèmes, notamment dans les régions les plus fragiles
- Un modèle de développement remis de plus en plus en cause

Pourquoi un intérêt nouveau pour cette problématique? (2)

- **De nouveaux défis**
 - D'importants bouleversements technologiques
 - L'épuisement des ressources naturelles et des matières premières
 - Concurrences accrues entre les villes et les territoires
 - Réduction des moyens publics
 - Dualisation croissante des territoires et des populations

1. Le concept de territoire

1.1. Un concept polysémique

- Une double filiation : **juridique** et **éthologique**
 - *Territorium* = morceau de terre appropriée (contrôle + limites)
 - Espace dominé par une société d'abord animale puis sociale
- Un concept **d'usage récent** en géographie
 - Milieu, Région, Espace géographique → Territoire vers les années 1980
- Trois points de vue d'analyse
 - **Identitaire** : nom et sentiment d'appartenance, parfois revendications
 - **Configuration spatiale** : structure particulière (morphologie) résultant d'éléments naturels, de contraintes ou d'actions d'aménagement
 - **Système organisé par des acteurs** : organisations, processus de décisions et dynamiques

1. Le concept de territoire

1.2. Un concept multi-échelles

- Les échelles **classiques** = échelles institutionnelles
Communes, Provinces, Régions...
- Les échelles **nouvelles** = souvent à l'échelle supra locale
agglomération, région urbaine, pays, communauté urbaine, bassin de vie, territoire d'une intercommunale de développement économique, pays touristique, aire de coopération transrégionale...
- **Quelle échelle pertinente?**
Pas de réelle réponse scientifique
Nécessité d'une certaine taille : pas en superficie mais en nombre d'acteurs (« masse critique ») avec parfois même un optimum notamment en termes de développement territorial

2. Le concept de développement territorial

2.1. Essai de définition

- Une définition à partir de sa finalité

Processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires par la valorisation des ressources intrinsèques, grâce au rôle majeur des acteurs, en combinant des finalités économiques, sociales et environnementales et en intervenant sur les structures spatiales

- Trois principes généraux

- Développement \neq croissance économique
- Développement = « mieux » sans nécessairement « plus »
- Développement = une économie utile socialement répondant aux besoins des habitants

2. Le concept de développement territorial

2.2. A propos des ressources (1)

- Concept longtemps associé aux **Ressources naturelles** càd aux potentialités du milieu physique (ss, s, e, fl, fa) qui prélevées et valorisées par l'homme deviennent des richesses
- Puis, aux **Ressources humaines**, celles-ci désignant la force de travail en général ou le personnel dans les entreprises
- Aujourd'hui, étendu aux **Ressources territoriales** et évoquant les potentialités d'un milieu que les acteurs peuvent « activer » pour en faire des richesses

2. Le concept de développement territorial

2.2. A propos des ressources (2)

- Le développement longtemps associé aux seuls **facteurs tangibles** : ressources naturelles, voies de communication, terrains et bâtiments, main-d'œuvre disponible, aides financières et fiscales...
- Aujourd'hui, poids croissant des **facteurs non tangibles** : savoir chercher, capacité d'innover, maîtrise des techniques, ouverture à la nouveauté, sécurité et rassurance, climat entrepreneurial, cadre de vie, capacité d'accueil...

2. Le concept de développement territorial

2.2. A propos des ressources (3)

- Nouvelles ressources résultent de **savoirs et savoir-faire accumulés**
→ *rôle des relations privilégiées entre acteurs, des réseaux formels et informels, d'institutions performantes et d'une gouvernance adéquate*
 - Ces ressources ne sont pas des dotations initiales mais le résultat d'un processus fondé sur des coopérations, des complémentarités et des spécialisations c-à-d des **acquisitions progressives**
→ *faible mobilité de ces ressources et croissance des inégalités régionales et locales*
-  Malgré la mondialisation, aucune banalisation des territoires

2. Le concept de développement territorial

2.3. Des liens étroits avec AT et DL

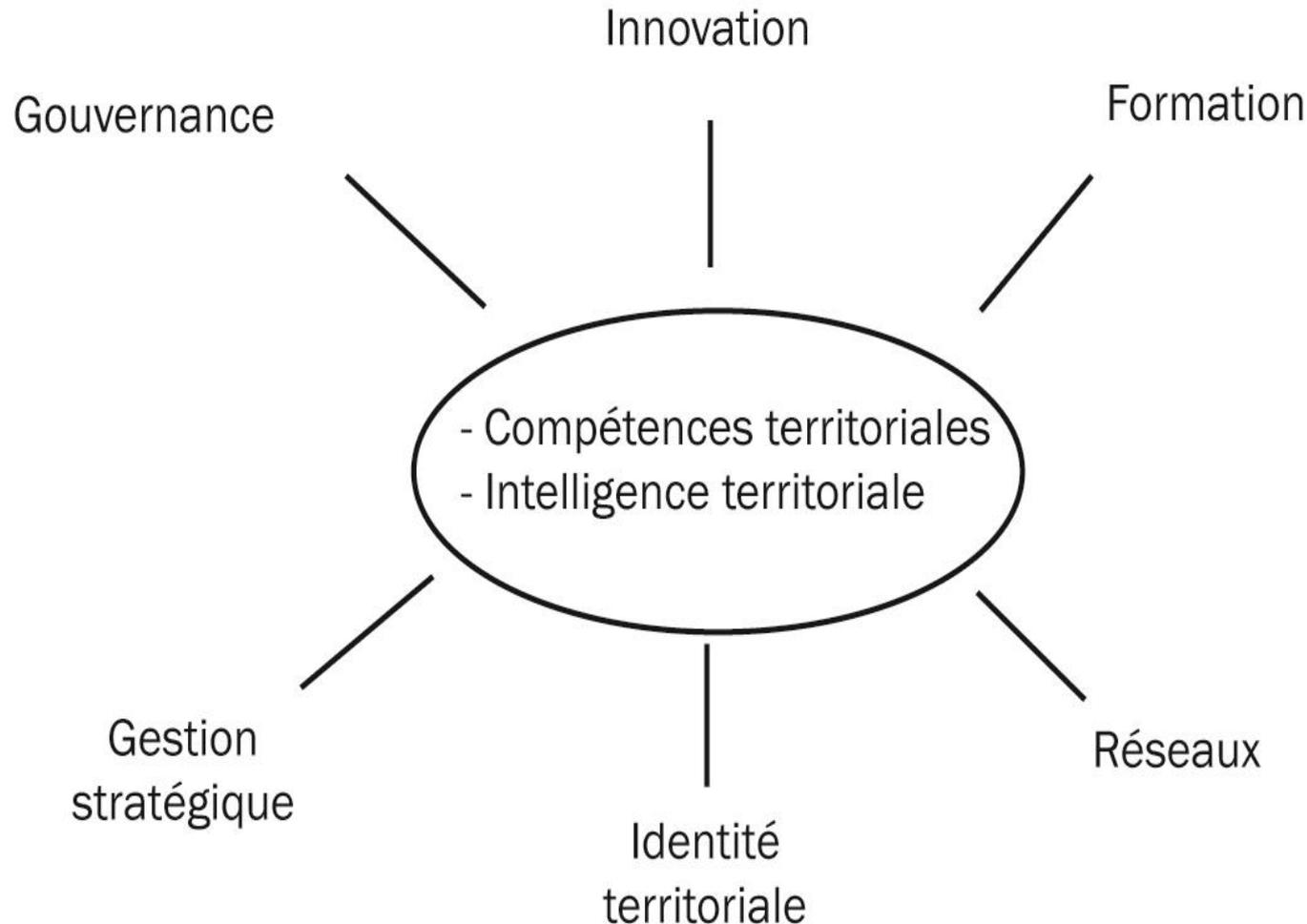
	Aménagement du territoire	Développement local	Développement territorial
Période d'essor de la problématique	1950-1990	1970-1990	Depuis 1990
Finalités	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les déséquilibres spatiaux par une meilleure répartition des hommes et des activités - Protéger l'environnement et le patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> - Susciter l'activité économique - Valoriser les forces locales - Développer l'entrepreneurship 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre les territoires attractifs et compétitifs - Valoriser les ressources
Intervenants majeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Etats et ses différentes administrations nationales et régionales 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités régionales
Cadres territoriaux principaux	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Régions 	<ul style="list-style-type: none"> - Sous-régions 	<ul style="list-style-type: none"> - Régions
Moyens d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Codes, plans, règlements, permis - Aides aux entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> - Aides aux entreprises - Aides aux réseaux d'acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets, schémas - Aides aux réseaux d'acteurs
Domaines d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Occupation du sol - Localisation de grands équipements - Protection de la nature et du patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement économique 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement global (économique, social et environnemental) - Structures territoriales
Démarche fondamentale	Top-down	Bottom-up	Bottom-up et top-down

3. Nouveau contexte et nouvelles attentes

- **Nouveau contexte**
 - Mutations économiques et technologiques
 - Changements sociaux et sociétaux
 - Bouleversements politiques et institutionnels
 - Nouveaux défis environnementaux et énergétiques
 - Nouvelle configuration des territoires
- **Nouvelles préoccupations et attentes**
 - DD
 - Développement impliquant une nouvelle gouvernance
 - Développement articulant le local et le global
 - Développement stratégique et prospectif
 - Développement mettant en place une culture de l'évaluation

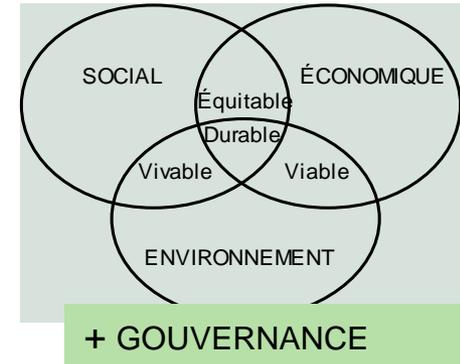
4. Les fondements du développement territorial

4.1. Les nouveaux facteurs de développement



4. Les fondements du DT

4.2. Le principe de durabilité (1)



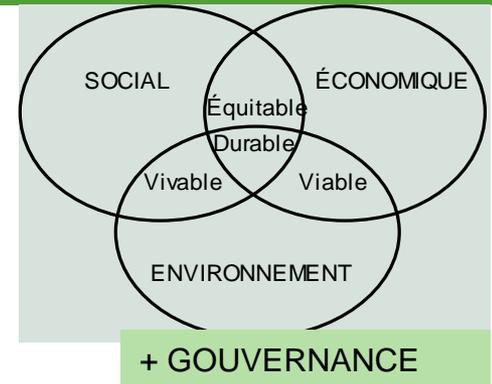
- Un concept qui émerge depuis **1972**
- Précisé en **1987** : développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins
- Concept global reposant sur trois piliers auquel on ajoute de plus en plus un quatrième : **la gouvernance**

Ce DD devrait intégrer **7 grands principes** (Rouxel et Rist, 2000) :

- Principes de prévention à la source et de précaution
- Principe du pollueur-payeur
- Principe de participation
- Principe de rationalité (prise en compte des conséquences sociales des décisions)
- Principe d'intégration verticale et horizontale des politiques
- Principe de solidarité
- Principe de liberté des générations futures

4. Les fondements du DT

4.2. Le principe de durabilité (2)



- Mais trois piliers inégaux et **forte faiblesse du pilier social**

Ainsi dans le cadre de **l'Europe 2020**

Les finalités en matière de croissance durable touchent essentiellement la mise en place d'une économie plus compétitive et à faibles émissions de carbone, exploitant les ressources de façon optimale et durable et la protection de l'environnement (réduire les émissions et prévenir l'appauvrissement de la biodiversité)

et se réduisent à **3 objectifs** en termes énergétiques :

- Réduction de 20 % des GES entre 1990 et 2020
- 20 % d'EnR dans la consommation finale d'énergie
- Accroissement de 20 % de l'efficacité énergétique

Pourquoi rien sur la précarité énergétique (8 millions d'Européens)?

4. Les fondements du DT

4.3. Le principe de croissance intelligente



- Une des 3 priorités de la **nouvelle stratégie « Europe 2020 »** (une croissance « intelligente, durable et inclusive ») présentée par l'UE en mars 2010 qui réforme et prolonge la stratégie de Lisbonne
- **Domaines visés** : l'éducation, la recherche et l'innovation et l'exploitation optimale des technologies de l'information et de la communication
- Objectifs
 - consacrer **3 % du PIB** de l'UE à la **RD** (investissements publics et privés) et renforcer les politiques favorisant l'innovation
 - assurer un **taux d'emploi de 75 %** parmi les hommes et les femmes de 20 à 64 ans d'ici 2020, en favorisant l'emploi des femmes, des jeunes, des travailleurs plus âgés, des personnes peu qualifiées et des immigrés légaux
 - **relever le degré d'instruction**, en poursuivant notamment deux objectifs:
 - abaisser le taux de décrochage scolaire à moins de 10 %
 - porter à 40 % au moins le nombre de personnes entre 30 à 34 ans disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur (ou une qualification équivalente)

4. Les fondements du développement territorial

4.4. Principales théories et grands modèles nouveaux

- **Les principales théories**
 - Des districts industriels aux pôles de compétitivité
 - Métropoles et mégalo-pôles
 - Des territoires en réseau
- **Grands modèles nouveaux**
 - Ecologie industrielle (ou économie circulaire)
 - Economie de la fonctionnalité
 - Economie résidentielle (ou économie présentielle)
 - Villes créatives

5. L'agenda territorial 2020 de l'UE (TA2020)

5.1. Objet et défis

- Adopté en **mai 2011** par les ministres chargés de l'aménagement et du développement du territoire en collaboration avec la Commission européenne et le Comité des Régions
- Objectif : encourager **l'intégration de la dimension territoriale** dans les différentes politiques partant du principe que la stratégie Europe 2020 ne pourra aboutir sans **cohésion territoriale**
- Principaux **défis** à rencontrer : mondialisation, intégration européenne, défis démographiques et ségrégation des groupes vulnérables, risques environnementaux, défis énergétiques, perte de la biodiversité et la vulnérabilité du patrimoine naturel, paysager et culturel

5. L'agenda territorial 2020 de l'UE (TA2020)

5.2. Priorités

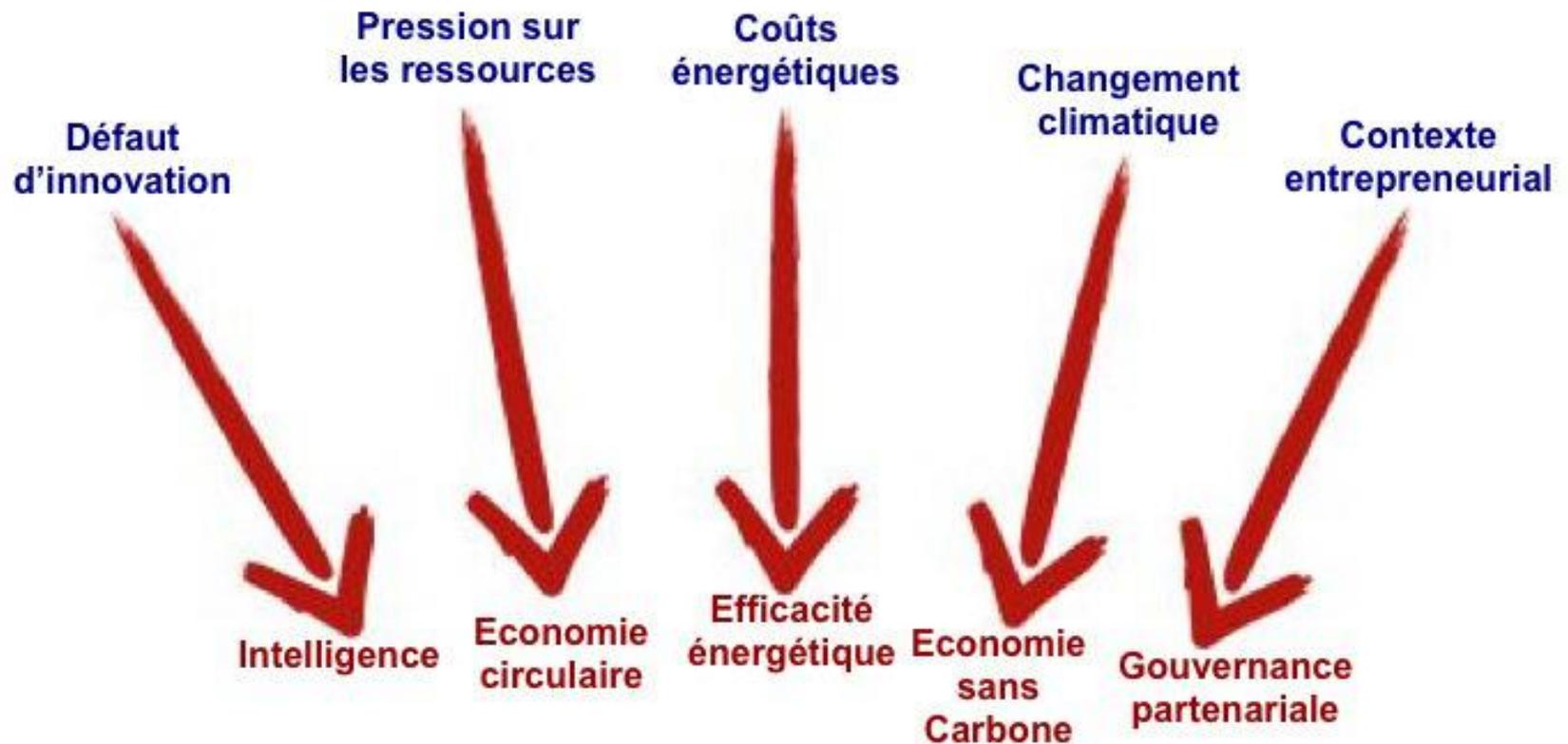
- Promouvoir un développement **polycentrique** et équilibré du territoire
- Encourager un développement **intégré** dans toutes les régions
- Garantir la compétitivité mondiale des régions sur la base d'**économies locales fortes**
- Améliorer la **connectivité** territoriale pour les personnes, les communautés et entreprises
- Gérer et **mettre en réseau** les richesses écologiques, paysagères et culturelles des régions

5. L'agenda territorial 2020 de l'UE (TA2020)

5.2. La primauté de l'industrie

- Nécessité de stopper la désindustrialisation et de **réindustrialiser l'UE**
- **Six domaines stratégiques transversaux** de la politique industrielle européenne
 - les technologies de fabrication avancées (industrie manufacturière à haute valeur ajoutée, en particulier l'intégration des technologies numériques dans les processus de fabrication)
 - les technologies clés génériques (piles, matériaux intelligents, bioprocédés industriels, etc.),
 - les véhicules verts, les transports propres et économes en énergie
 - les bioproduits (utilisation de la biomasse)
 - la construction et les matières premières durables (efficacité énergétique, recyclage, gestion durable des déchets dans le bâtiment)
 - les réseaux intelligents (Smart Grids) et les infrastructures numériques
- → **Cinq défis**

Cinq défis de long terme pour rencontrer le Nouveau Paradigme industriel



ECONOMIE CIRCULAIRE

Trois domaines d'action

Sept piliers

ADEME



Source : ADEME, Fiche technique 2013.

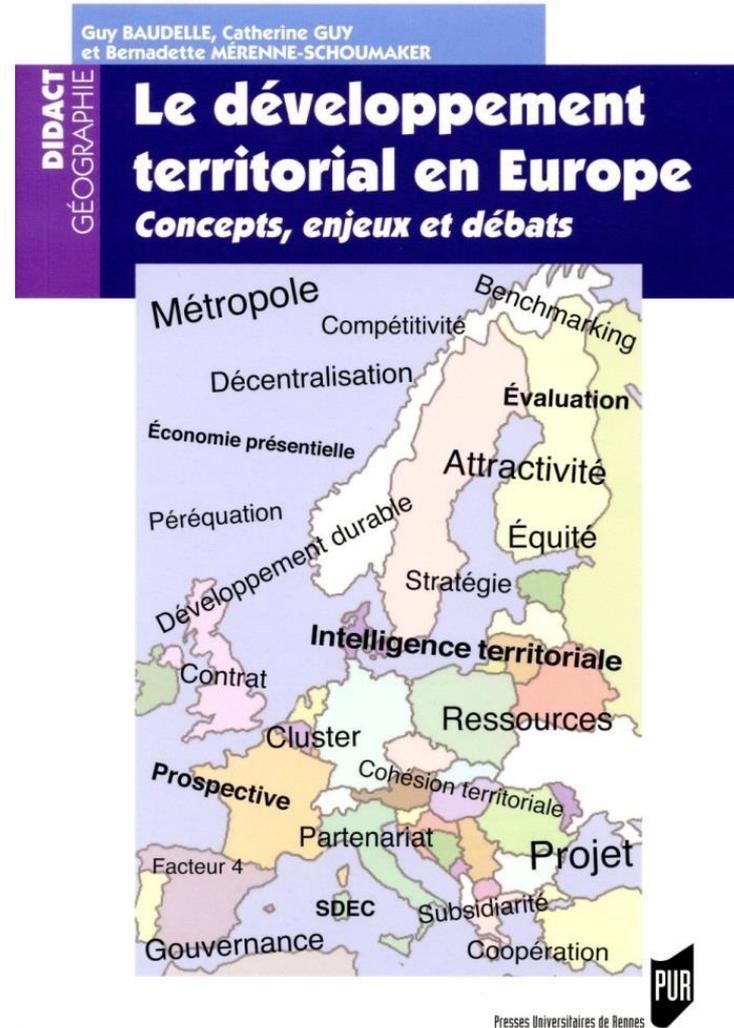
Conclusion

- Territoire =
 - Révélateur des différences mais aussi le bon niveau spatial pour favoriser le développement économique et social car permettant l'intégration possible des différentes politiques thématiques
 - Espace permettant de nouvelles pratiques plus partenariales, où il est possible de mieux solliciter les acteurs, où des expériences peuvent menées puis transférées ailleurs
 - Mais fortes contraintes pour une telle politique : choix des régions à aider, règles de fonctionnement et évaluation

Bibliographie

- ADEME, *Economie circulaire*, Fiche technique 2013.
- BAUELLE G., GUY C. et MERENNE-SCHOUMAKER B., *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*, Rennes, PUR, 2011.
- Centre de Ressources du développement durable (Cerdd), *Manifeste pour une économie territoriale durable*, Portail du développement durable des acteurs du Nord-Pas de Calais, mai 2011
<http://www.cerdd.org/spip.php?article18900>
- DESTATTE P., *Cinq défis de long-terme pour rencontrer le Nouveau Paradigme industriel*, 31 déc.14 (Blog P. Destatte)
- GUMUCHIAN H. et PECQUEUR B; (dir.), *La ressource territoriale*, Paris, Economica, 2007.
- JACKSON T., *Prosperité sans croissance. La transition vers une économie durable*, Bruxelles, De Boeck, Planète Enjeu, 2010
- Observatoire national des agendas 21 locaux et des pratiques territoriales de développement durable, *Repenser l'économie*, Cahier 4, 2009 <http://observatoire-territoires-durables.org/IMG/pdf/Cahier-4.pdf>
- VINCENT A. et WUNDERLE M. , *Le développement territorial transversal*, Bruxelles, CRISP, Dossier 77, 2011.
- ZUINDEAU B. (Ed.), *Développement durable et territoire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010.
- *Pour une renaissance industrielle européenne, Communication de la Commission européenne au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions*, p. 4, Bruxelles, Commission européenne, 22 janvier 2014, COM(2014) 14 final,
- Site Europe 2020 http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm

Merci pour
votre attention



2011